



109356 - S'asseoir pendant la circumambulation pour se reposer

question

Voici un homme qui a fait deux tours de la circumambulation et a quitté les lieux pour aller se reposer durant une heure ou deux heures à cause de l'intensité de la bousculade. Ensuite, il est revenu reprendre la circumambulation. Doit-il commencer un nouveau tour ou terminer celui qu'il avait interrompu?

la réponse favorite

Louange à Allah.

«En cas d'une longue interruption de la succession des tours, il faut reprendre la circumambulation, mais une courte interruption ne représente aucun inconvénient parce que la succession des tours de la circumambulation et des va et viens dans la Marche entre Safa et Marwa en est une condition de validité. Aussi toute longue interruption des tours annule le premier. Et on doit le reprendre. Si toutefois l'interruption ne dure que deux minutes ou trois et qu'on termine le tour ensuite, cela ne représente aucun inconvénient.»

Recueil des avis juridiques consultatifs (22) 293.